

L'industrie belge de l'ameublement en 2018 : la confiance des entrepreneurs ne s'effrite pas en dépit des conditions difficiles du marché

L'industrie belge de l'ameublement

Chiffres clés (2017)

- **807 entreprises**
- **10.784 travailleurs**
- **Chiffre d'affaires : 2,1 milliards d'euros**
- **Part des exportations : 57%**
- **Part dans le chiffre d'affaires total de l'industrie belge du bois et de l'ameublement : 44 %**

Synthèse des développements au cours du premier semestre 2018

- Chiffre d'affaires : 1,098 milliard d'euros, -2,7 % comparativement au premier semestre 2017
- Volume d'investissement : 52 millions d'euros (+19,9 %)
- Taux d'occupation de la capacité de production : 80 %
- Exportations au premier semestre : -0,3 % par rapport à la même période en 2017. La France, les Pays-Bas et l'Allemagne demeurent les principaux débouchés
- Importations au premier semestre : -2,8 % par rapport à la même période en 2017

La confiance du consommateur belge était positive au cours de la quasi-totalité de l'année 2017. Toutefois, aucune répercussion positive sur le comportement d'achat de meubles n'a été constatée. Au cours du premier semestre 2018, la confiance des consommateurs s'est légèrement repliée, comme tel a généralement été le cas en Europe.

Commentaire général

L'industrie belge de l'ameublement est confrontée à des conditions de marché difficiles. Si l'on en croit les chiffres provisoires, le recul global de 6% du chiffre d'affaires au cours de l'année 2017 s'est poursuivi durant le premier semestre 2018 (- 2,7% par rapport au premier semestre 2017).

Alors que le repli constaté en 2017 concernait tous les groupes de produits et était le plus marqué dans les secteurs du mobilier d'habitation, des meubles de bureau et de magasin (-7,7 à -8,4%), ces groupes ont quelque peu modéré les pertes au cours du premier semestre 2018 (-5,6%, -2,7% resp.). Les meubles de cuisine et de confort du sommeil ont repris des couleurs au cours du premier semestre 2018 (+2,5%, +0,1% resp.).

Cette évolution semble s'insérer dans le cadre d'une situation générale plus difficile pour tous les secteurs des produits d'intérieur. Ce constat peut s'expliquer par l'insécurité et la prudence du consommateur qui en raison de la hausse des prix de l'énergie et des carburants, des coûts fixes supérieurs pour le logement et des évolutions politiques (internationales) reportent les achats importants. De plus, le succès grandissant de l'e-commerce joue certainement un rôle.

Premier semestre 2018 : repli du chiffre d'affaires dans le mobilier d'habitation ; les meubles de cuisine et de salle de bains repartent à la hausse

Évolution du chiffre d'affaires de l'industrie de l'ameublement par groupe de produits							Prix de production
En millions d'euros	2016	2017	'17/'16	6 m 2017	6 m 2018*	6 m '18/'17*	6 m '18/'17
Chaises et sièges, meubles de salle à manger, de salon, de chambre à coucher, de jardin et de terrasse	1 086,4	1 002,7	-7,7%	546,9	516,1	-5,6%	+0,9 %
Meubles de bureau et de magasin	381,8	349,6	-8,4%	177,2	172,5	-2,7 %	+3,0%
Meubles de cuisine	413,7	399,4	-3,5 %	205,6	210,8	+2,5%	+0,4 %
Matelas et sommiers	398,3	392,3	-1,5 %	198,5	198,7	+0,1%	+3,7%
Total de l'industrie de l'ameublement	2.280,2	2.144,0	-6,0%	1.128,2	1.098,1	-2,7 %	+1,9%

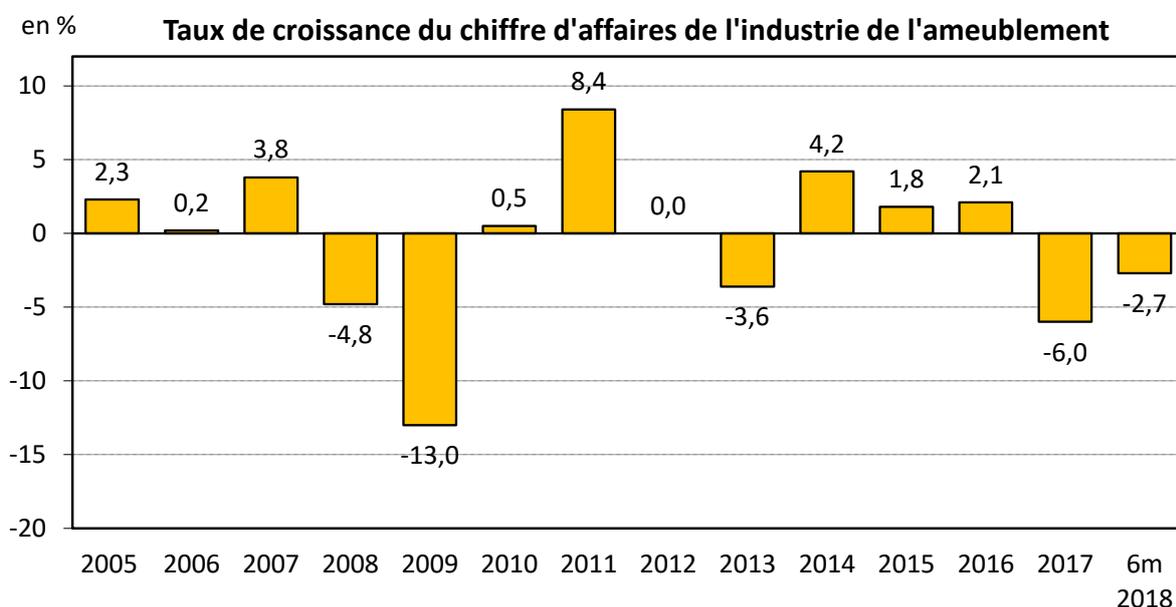
Source : SPF Économie, déclarations TVA

* Données provisoires

Au premier semestre 2018, le **chiffre d'affaires** de l'industrie belge de l'ameublement s'élevait à 1.098,1 millions d'euros, soit une baisse de 2,7 % comparativement au premier semestre 2017. Dès lors, le repli du chiffre d'affaires constaté en 2017 (-6% par rapport à 2016) se poursuit malheureusement. En 2017, le troisième trimestre fut particulièrement mauvais. Compte tenu de l'évolution du prix à la production, la baisse de volume s'élevait à -4,6% au cours du premier semestre 2018.

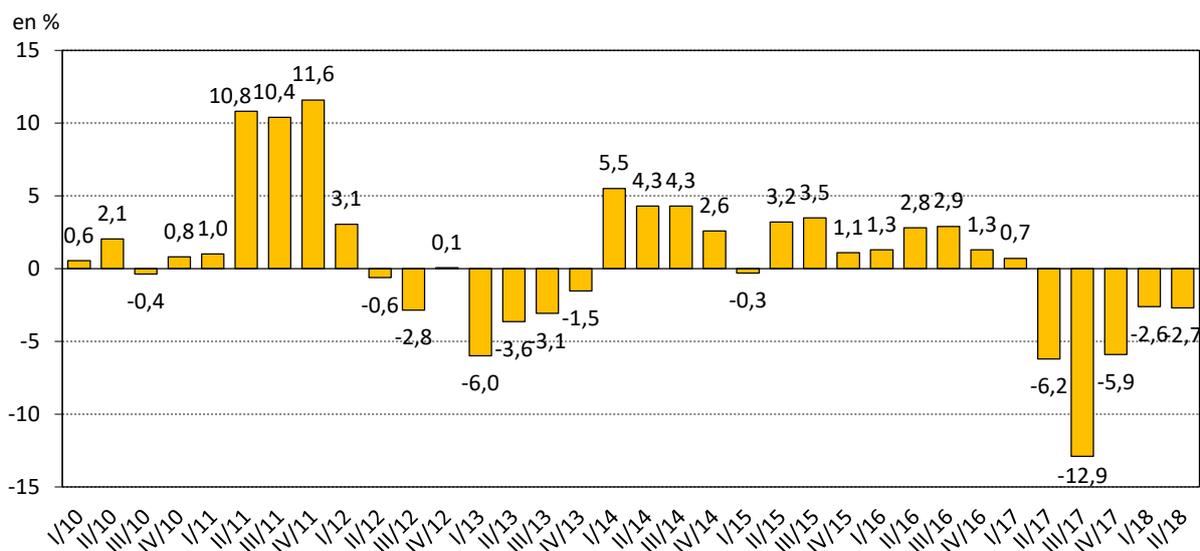
La diminution est la plus nette dans le principal segment du marché : le **mobilier d'habitation**, qui avait déjà enregistré un recul substantiel en 2017. Le nombre inférieur de visiteurs dans les magasins d'ameublement belges, étant encore le principal débouché de nombreux producteurs belges, résultant d'un modèle de consommation différent du consommateur, n'y est certainement pas étranger. On constate cette même évolution dans le **confort de sommeil** (matelas et sommiers) ; elle y est toutefois un peu moins marquée. Le chiffre d'affaires s'y est stabilisé au cours du premier semestre, mais le volume a chuté de 3,6%.

Les meubles de cuisine et de salle de bain semblent reprendre des couleurs après une mauvaise passe en 2017.



Source : SPF Économie, déclarations TVA

Taux de croissance du chiffre d'affaires de l'industrie de l'ameublement (par trimestre)



Source : SPF Économie, déclarations TVA

Investissements et taux d'occupation de la capacité de production

Au cours du premier semestre 2018, l'industrie belge de l'ameublement a investi 51,9 millions d'euros, à savoir une augmentation de 19,9% par rapport à la même période au cours de l'année 2017. Les investissements ont augmenté dans tous les groupes de produits, à l'exception du sous-secteur meubles de bureau et de magasin. La hausse des investissements succède à une année d'investissements moindres. Cela indique que les entreprises reprennent vigueur et qu'elles ont confiance dans l'avenir.

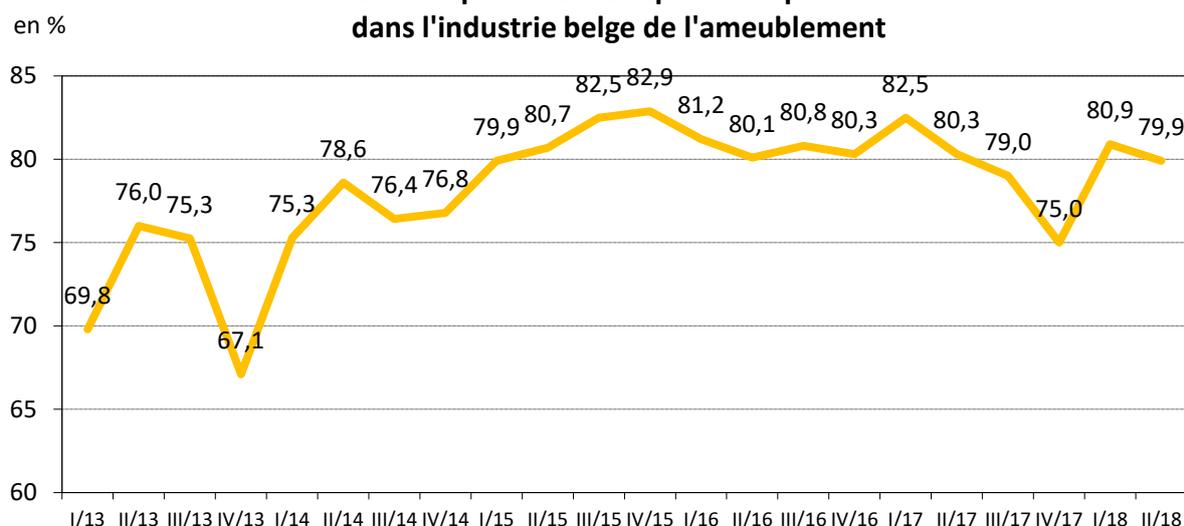
Évolution des investissements dans l'industrie de l'ameublement						
En millions d'euros	2016	2017	17/18	6 m 17	6 m 18*	6 m 18/17*
Chaises et sièges, meubles de salle à manger, de chambre à coucher, de jardin et terrasse	45,2	43,3	-4,2%	24,1	26,8	+11,2%
Meubles de bureau et de magasin	13,9	10,4	-25,2%	5,2	4,4	-15,4%
Meubles de cuisine	24,5	20,0	-18,4%	10,4	12,0	+15,4%
Matelas et sommiers	8,4	7,7	-8,3%	3,6	8,7	+141,7%
Total pour l'industrie de l'ameublement	92,0	81,4	-11,5%	43,3	51,9	+19,9%

Source : SPF Économie, déclarations TVA

* Données provisoires

Au cours du premier semestre de 2018, le taux d'occupation de la capacité de production dans l'industrie belge de l'ameublement dépassait de peu ou équivalait à 80%. Il convient de souligner le repli à 75% à la fin de l'année 2017. Ce phénomène n'avait plus été enregistré au cours des trois dernières années.

Taux d'occupation de la capacité de production dans l'industrie belge de l'ameublement



Source : Banque Nationale de Belgique

L'emploi se porte plutôt bien

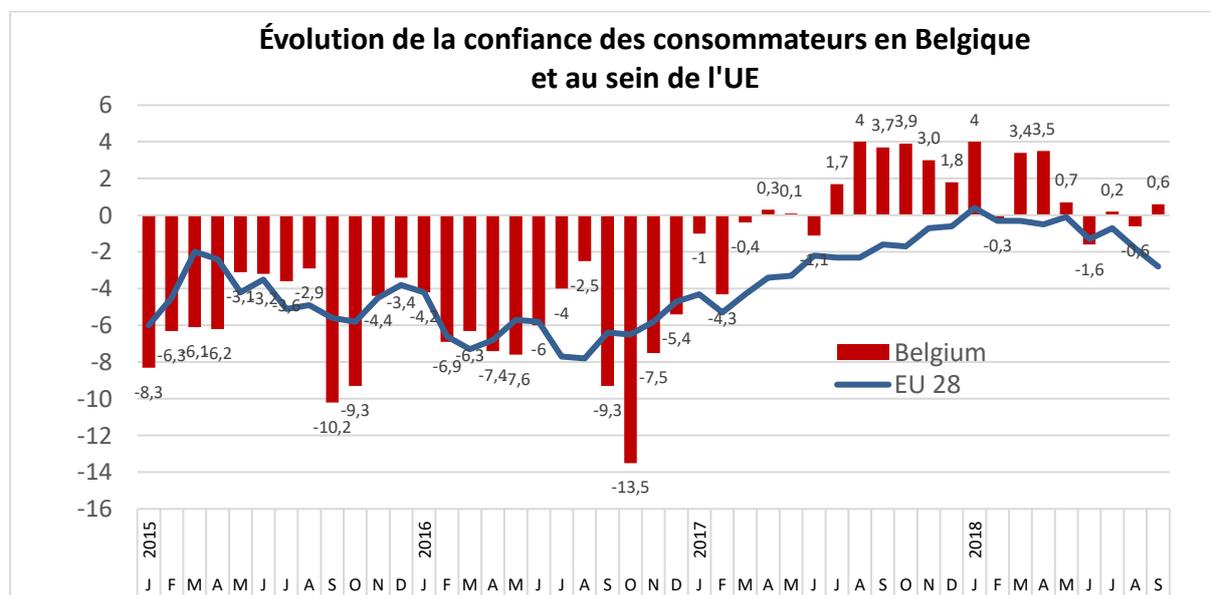
En 2017, l'industrie belge de l'ameublement employait 10.874 personnes réparties dans 807 entreprises. Par rapport à 2016, cela représente une légère diminution de 200 personnes dans l'effectif en personnel. Pour l'année en cours, une stabilisation ou une légère diminution de l'emploi peut être prévue. Généralement, l'emploi se porte plutôt bien dans le secteur de l'ameublement.

Confiance des consommateurs : inversion de la tendance

Depuis le mois d'avril 2017, le marché belge s'est caractérisé par une confiance positive des consommateurs pendant plus d'un an. Depuis le mois de juin 2018, cette tendance s'est toutefois inversée, même si nous nous situons encore au-dessus de la moyenne européenne, qui connaît également un recul.

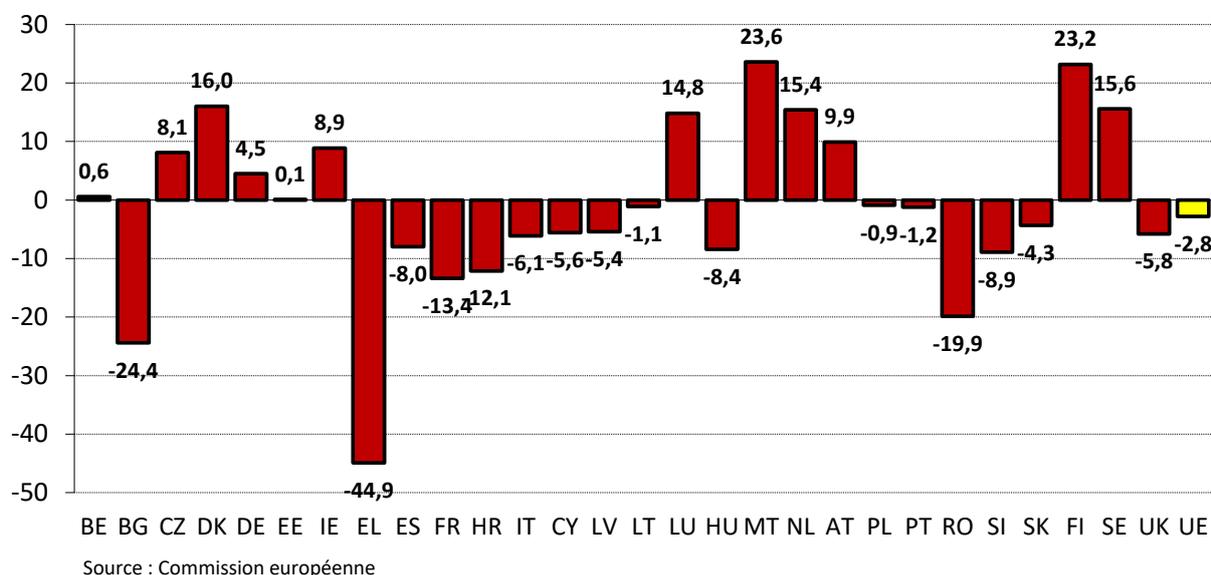
Toutefois, la corrélation entre une confiance positive des consommateurs et de bonnes ventes dans le commerce de détail de meubles est absente depuis un certain temps et ne représente donc plus actuellement un indicateur approprié pour l'activité dans le secteur.

Évolution de la confiance des consommateurs en Belgique et au sein de l'UE



Source : Commission européenne

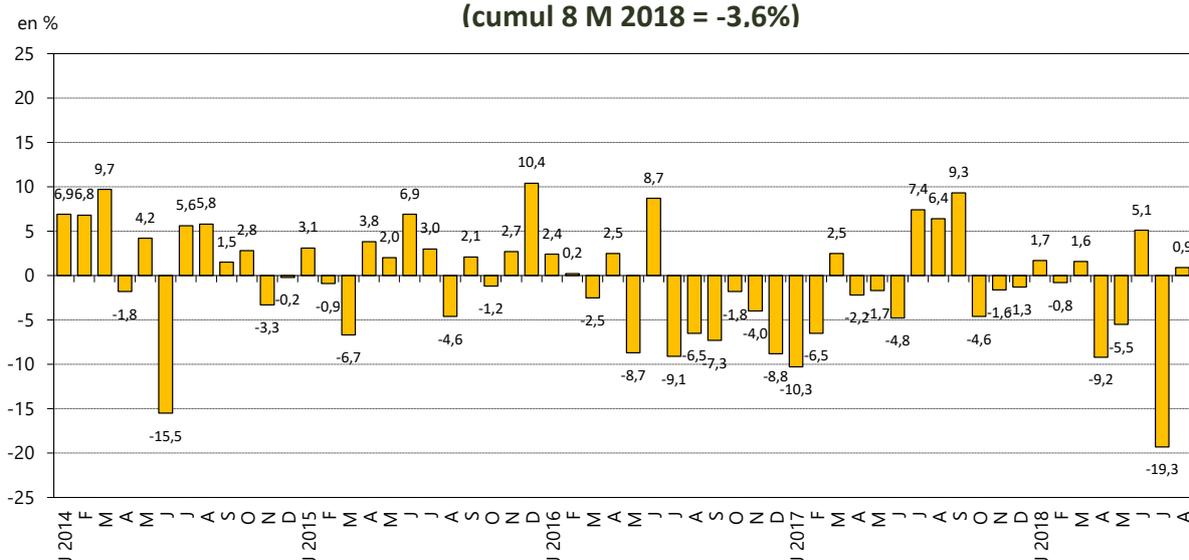
Confiance des consommateurs dans l'Union européenne – septembre 2018



Le niveau des commandes baisse dans le commerce de détail de meubles !

Selon l'enquête mensuelle de la Banque Nationale de Belgique, les commandes reçues dans le commerce de détail belge de meubles ont chuté de 3,6% au cours des 8 premiers mois de 2018 cumulés. Il convient de mettre en exergue le repli de 19,3% des commandes au cours du mois de juillet 2018, alors que les mois d'avril et de mai avaient également enregistré des chiffres négatifs. La météo particulièrement clémente n'y est probablement pas étrangère.

Évolution des commandes reçues dans le commerce de détail de meubles (cumul 8 M 2018 = -3.6%)



Source : Banque Nationale de Belgique

Commerce extérieur : croissance constante

En 2017, les **exportations** des fabricants belges de meubles ont progressé au total de 5,0 %, principalement en raison des bons résultats dans les pays voisins et au sein de l'UE28, à l'exception du Royaume-Uni.

Au cours des six premiers mois de 2018, un léger repli de 0,3% a globalement été constaté par rapport à 2017. Les exportations belges de meubles s'élevaient à un montant total de 725 millions d'euros. Alors que les exportations vers les pays de l'Union européenne ont encore augmenté de 0,5%, essentiellement grâce aux exportations vers des marchés moins traditionnels tels que l'Italie, le Danemark, la Suède, la Lettonie et la Hongrie ainsi qu'à une hausse substantielle de 5,1% des exportations vers les Pays-Bas, les exportations vers les pays hors UE ont chuté.

Il convient de souligner le recul de 2,7% des exportations vers la France, qui est traditionnellement le principal marché étranger pour les fabricants belges. La France représente toutefois encore 40,6% des exportations. Grâce aux résultats plus positifs sur le marché néerlandais, les Pays-Bas ont porté leur part à quelque 30% (29,8%). L'importance de l'Allemagne est en léger recul à un faible niveau de 8,4%. 91,7% des exportations belges de meubles sont destinés à des pays de la zone UE.

En ce qui concerne les exportations vers d'autres pays européens, il convient d'abord de souligner l'augmentation des exportations vers l'Islande (+108%) ainsi que la chute substantielle de celles vers la Suisse (-21,2%). Les exportations vers la Norvège, qui avaient connu un pic en 2017, se sont stabilisées.

L'Amérique du Nord – principalement le Canada – offre sans aucun doute des possibilités en termes d'augmentation des ventes à l'avenir. Dans le cadre de l'accord commercial CETA, une attention plus soutenue sera portée à ce marché.

Les exportations vers la Chine ont augmenté de pas moins de 28,7% au cours du premier semestre 2018.

Les importations de meubles ont chuté de 2,8%. Les importations en provenance de l'Union européenne affichent un repli de 1,7% pour s'établir à 822 millions euros. Cela représente une part de 71,3%. La majeure partie des meubles provenant de l'UE sont importés depuis l'Allemagne, les Pays-Bas et la Pologne. Au cours du premier semestre 2018, des augmentations importantes ont été notées en provenance du Danemark (+25%), de la Grèce (+27,7%), du Luxembourg (+99,2%), de la Finlande (+246,1%) et de la Slovénie (+28,9%).

La part de la Chine dans les importations s'est légèrement repliée à 17,8% (-7,4% au cours du premier semestre). Ce pays demeure toutefois le principal fournisseur étranger. Les importations depuis le Vietnam ont chuté de 25%.

Commerce extérieur de l'industrie de l'ameublement (meubles en métal et en plastique inclus)									
	Importations belges				Exportations belges				Pourcentage de couverture 6m2018 (Exp/imp)
	Part 6m2018 en %	6m2017 1.000 EUR	6m2018 1.000 EUR	6m 18/17	Part 6m2018 en %	6m2017 1.000 EUR	6m2018 1.000 EUR	6m 18/17	
France	6,1	66.541,6	70.481,9	5,9	40,6	302.449,4	294.170,1	-2,7	417,4
Netherlands	15,6	177.343,3	180.267,8	1,6	29,8	205.866,4	216.273,3	5,1	120,0
Germany	16,2	195.415,4	187.149,4	-4,2	8,4	64.664,9	60.905,2	-5,8	32,5
Italy	7,2	81.222,8	82.643,1	1,7	1,7	10.342,0	12.149,9	17,5	14,7
United Kingdom	0,9	11.052,1	10.077,0	-8,8	2,3	17.898,9	16.438,4	-8,2	163,1
Ireland	0,0	103,5	308,8	198,5	0,1	1.606,1	899,2	-44,0	291,2
Denmark	0,9	8.337,2	10.424,9	25,0	0,5	2.122,3	3.350,5	57,9	32,1
Greece	0,0	87,2	111,4	27,7	0,1	722,9	889,8	23,1	798,8
Portugal	0,3	3.966,6	3.192,7	-19,5	0,5	3.348,4	3.427,4	2,4	107,4
Spain	0,8	10.909,3	9.544,8	-12,5	1,5	10.377,9	11.219,7	8,1	117,5
Luxembourg	0,1	397,9	792,7	99,2	1,9	13.155,9	13.417,4	2,0	1.692,7
Ceuta	0,0	0,0	0,0	-	0,0	35,1	49,6	41,1	-
Mellila	0,0	0,0	0,0	-	0,0	71,8	14,7	-79,5	-
Sweden	2,5	32.370,5	28.819,9	-11,0	0,8	3.801,9	5.713,0	50,3	19,8
Finland	0,2	611,5	2.116,3	246,1	0,2	1.063,7	1.129,6	6,2	53,4
Austria	0,2	2.544,3	2.490,3	-2,1	0,6	4.762,8	4.391,3	-7,8	176,3
Malta	0,0	0,1	0,2	217,2	0,0	337,5	322,6	-4,4	175.333,7
Estonia	0,1	1.142,3	684,2	-40,1	0,1	703,4	685,7	-2,5	100,2
Latvia	0,0	151,8	217,1	43,0	0,0	103,0	170,8	65,8	78,7
Lithuania	1,1	10.032,6	12.211,7	21,7	0,1	656,0	614,8	-6,3	5,0
Poland	9,8	100.481,5	113.290,8	12,7	1,5	8.908,2	10.758,5	20,8	9,5
Czechia	2,6	64.163,6	29.605,2	-53,9	0,3	3.059,4	1.824,6	-40,4	6,2
Slovakia	1,2	11.973,7	13.812,6	15,4	0,1	819,3	938,0	14,5	6,8
Hungary	1,2	12.253,8	13.437,5	9,7	0,3	1.450,6	2.428,5	67,4	18,1
Romania	3,6	36.272,5	41.345,6	14,0	0,2	2.641,3	1.754,1	-33,6	4,2
Bulgaria	0,3	2.678,5	3.069,2	14,6	0,0	324,2	294,5	-9,2	9,6
Slovenia	0,3	3.111,5	4.012,0	28,9	0,0	186,8	228,8	22,5	5,7
Croatia	0,2	2.974,1	1.795,3	-39,6	0,0	219,8	213,9	-2,7	11,9
Cyprus	0,0	2,9	0,7	-77,0	0,1	171,9	369,5	115,0	56.323,8
European Union	71,3	836.142,0	821.903,1	-1,7	91,7	661.871,8	665.043,2	0,5	80,9
Iceland	0,0	10,2	0,2	-98,5	0,1	466,3	969,8	108,0	646.564,0
Norway	0,0	44,5	43,3	-2,7	0,3	2.159,2	2.226,8	3,1	5.146,0
Switzerland	0,3	4.520,9	3.663,0	-19,0	1,3	12.031,8	9.486,1	-21,2	259,0
Turkey	2,9	31.983,8	33.135,4	3,6	0,1	285,8	743,7	160,3	2,2
Bosnia-Herzegovina	0,1	1.442,4	1.407,2	-2,4	0,0	13,4	12,5	-6,5	0,9
Serbia	0,5	4.083,0	5.325,5	30,4	0,0	138,4	122,4	-11,6	2,3
Russia	0,0	33,2	113,3	241,3	0,1	2.102,2	785,8	-62,6	693,7
United States of America	0,4	3.253,1	4.723,5	45,2	1,9	14.060,4	13.898,3	-1,2	294,2
Canada	0,0	183,2	180,4	-1,5	0,2	1.458,3	1.429,8	-2,0	792,4
Brazil	0,0	452,2	512,1	13,2	0,2	1.388,4	1.782,7	28,4	348,1
Morocco	0,0	308,2	299,0	-3,0	0,1	1.429,0	1.002,6	-29,8	335,4
Algeria	0,0	0,0	0,0	-	0,0	553,2	145,9	-73,6	-
Egypt	0,0	646,9	526,4	-18,6	0,0	173,3	138,0	-20,4	26,2
Ghana	0,0	0,0	1,1	-	0,1	1.060,7	792,6	-25,3	72.851,2
Congo, D. R.	0,0	0,0	2,1	-	0,2	1.791,7	1.514,3	-15,5	70.663,4
Lebanon	0,0	0,0	64,5	-	0,1	1.837,0	838,8	-54,3	1.300,7
Israel	0,2	3.210,9	2.366,1	-26,3	0,4	3.262,8	2.655,9	-18,6	112,2
India	0,6	6.844,5	6.860,4	0,2	0,0	398,4	250,7	-37,1	3,7
Thailand	0,4	4.078,2	4.739,6	16,2	0,1	761,3	808,6	6,2	17,1
Vietnam	1,2	18.605,1	13.942,6	-25,1	0,0	30,5	53,2	74,4	0,4
Indonesia	2,3	26.952,3	26.035,0	-3,4	0,1	319,5	369,3	15,6	1,4
Malaysia	0,4	4.995,9	4.534,6	-9,2	0,0	21,0	93,1	343,0	2,1
China	17,8	221.404,0	205.113,4	-7,4	0,5	2.965,6	3.816,6	28,7	1,9
Japan	0,3	3.166,0	3.355,3	6,0	0,1	912,9	947,0	3,7	28,2
Taiwan	0,1	1.363,0	931,8	-31,6	0,1	452,6	386,4	-14,6	41,5
Australia	0,0	28,8	109,0	278,3	0,4	2.481,5	2.760,8	11,3	2.532,1
Total other countries	1,1	11.978,5	13.151,2	9,8	1,7	13.010,2	12.055,1	-7,3	91,7
Total	100,0	1.185.730,9	1.153.039,1	-2,8	100,0	727.437,3	725.130,2	-0,3	62,9

Prévisions : ralentissement de la croissance économique en raison de la crainte de conflits commerciaux et d'un 'Brexit dur'

Les évolutions sur le marché belge de l'ameublement durant le mois de juillet, associées au scepticisme des consommateurs, engendrent une stagnation de la demande dans le secteur de l'ameublement. D'autres indicateurs suggèrent également un ralentissement de la croissance.

Le Bureau Fédéral du Plan prévoit un ralentissement de la croissance de l'économie de la zone euro cette année (+2,1%) et en 2019 (+1,8%) par rapport à 2017. Au cours du premier semestre 2018, la croissance économique de la zone euro s'est affaiblie en raison de la hausse des prix du pétrole et du repli de la confiance des consommateurs et des fabricants, qui a notamment été induite par la crainte des conflits commerciaux. Une escalade de la guerre commerciale entraverait la croissance de l'économie mondiale. De plus, le flou règne encore au sujet de ce que seront les relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'UE dès que le Brexit aura été entériné.

La conjoncture européenne moins favorable et la croissance particulièrement faible du commerce mondial au cours du premier semestre 2018 pèsent sur la croissance du volume des exportations et importations belges. La croissance économique belge devrait légèrement ralentir à 1,5% en 2018, ce qui résulte essentiellement du ralentissement de la croissance des exportations. En 2018, la croissance de la demande intérieure devrait également ralentir ; dans ce cadre, l'augmentation modeste de la consommation privée est partiellement compensée par des investissements public provisoirement plus élevés. En 2019, la croissance tant des exportations que de la demande intérieure devrait s'accroître, mais la croissance économique devrait se stabiliser à 1,5% sous l'effet de la dynamique des importations.

Le revenu réel disponible des particuliers devrait augmenter de 1,8% et de 1,9% en 2018 et 2019, respectivement. Au cours du premier semestre de 2018, le repli de la confiance des consommateurs a toutefois freiné la consommation des particuliers, si bien que cette dernière ne progresserait que de 0,9 % sur l'ensemble de l'année. En 2019, la consommation devrait croître de 1,6%, soit davantage en ligne avec l'évolution du pouvoir d'achat. Pour la première fois en près de dix ans, le pouvoir d'achat progresserait plus rapidement que la consommation ; le taux d'épargne des particuliers augmenterait dès lors jusqu'à 12,1% en 2019. Quant aux investissements dans les immeubles de logements, ils croîtraient de 1% en 2018 et de 1,2% en 2019. Les investissements des entreprises devraient croître de 3,3% en 2018 et de 3,7% en 2019.

Compte tenu de ce qui précède, une augmentation tout au plus légère de l'activité dans le secteur de l'ameublement peut être globalement attendue en 2018.

Source : Fedustria

Fedustria est la fédération belge de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement. Nous représentons près de 1.850 entreprises (dont plus de 90% sont des PME) en Belgique, qui génèrent ensemble quelque 38.240 emplois directs et réalisent un chiffre d'affaires de 9,6 milliards d'euros, dont environ 70% à l'exportation.

Considérée individuellement, l'industrie belge de l'ameublement réalise un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros et occupe quelque 11.000 personnes.

Pour plus d'informations :

Filip De Jaeger, tél. 02/528 58 61, gsm 0486/89 81 84, e-mail filip.de.jaeger@fedustria.be